

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 65

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

saire la modification, à la Constitution, qui reconnaît le droit de vote aux femmes, remplaçant avantageusement le système peu efficace des pétitions! C'est pourquoi nous travaillons à susciter partout l'intérêt pour notre cause, et nous y réussissons de façon réjouissante. Le 3 février, M^{lle} Schaffner, sur la demande du Comité des cours civiques, a fait une conférence sur le suffrage féminin, à la suite de laquelle une votation parmi les auditeurs et les auditrices a remporté une majorité en notre faveur. Puis, l'Association des membres de l'Eglise indépendante a envisagé, avec une conférence de M^{lle} Gerhard, le vote politique des femmes au point de vue du christianisme, et tous les auditeurs, à l'exception de quelques membres masculins, ont partagé l'avis de la conférencière, que, si le mouvement féministe n'était pas un mouvement spécifiquement chrétien, il était cependant directement inspiré de l'esprit de justice du christianisme. Au commencement de cette année, M^{lle} Gerhard avait d'autre part exposé le développement historique du féminisme dans une conférence publique, sous les auspices de la Commission des Conférences populaires. — Ce n'est pas seulement la propagande en faveur de nos idées qui nous occupe, mais nous avons encore inscrit à notre programme la préparation pratique à nos nouveaux droits et devoirs. En effet, au mois de mai, nous devons participer pour la première fois aux élections du Synode, et c'est pourquoi de précieuses indications nous ont été fournies au cours de notre Assemblée de membres du 13 février, sur ce mode d'élection, par M. le pasteur Wieser. Nous avons découvert là que nous nous trouvons en face d'un problème compliqué. En effet, l'Eglise de Bâle, depuis le temps des luttes entre orthodoxes et libéraux, pratique en matière d'élections un système proportionnel basé sur les partis et non sur les personnes, alors que tout notre effort tend à nous affranchir des partis. Que faire? M. Staehlin-Merian, pasteur de St-Théodor, dont le Conseil paroissial avait en son temps proposé l'introduction du suffrage féminin dans l'Eglise, nous a conseillé de nous servir pour nos débuts du système existant, mais ensuite de travailler, à l'occasion de la modification constitutionnelle de l'Eglise qui nous donnerait l'éligibilité, à obtenir l'abolition de cette proportion, et dès maintenant à élire au Synode, chaque fois que ce sera possible, les hommes qui sont adversaires de ce système basé sur les partis. Pour plus tard, on nous a recommandé de nous intéresser aux questions d'ordre moral dans l'Eglise, et afin d'apprendre à connaître ceux qui représentent ces tendances, de fréquenter les assemblées paroissiales sans nous inquiéter de leur couleur dogmatique. C'est maintenant la tâche de notre Association que d'éveiller les intérêts des femmes pour ces institutions de notre vie ecclésiastique. C. D.

ZURICH. — Le 14 février, les Sociétés zurichoises affiliées à l'Alliance ont eu leur petite fête « confédérale » en l'honneur de M^{me} Chaponnière-Chaix, notre vénérée présidente, de passage à Zurich. L'Union für Frauenbestrebungen, la plus ancienne des Sociétés alliées dans notre ville, en avait pris l'initiative, et différentes autres Associations amies se groupèrent à cette occasion dans la joyeuse crémérie de l'Office central féminin. Dans deux courtes causeries, M^{mes} Chaponnière et Glättli exposèrent les tâches et les buts de l'Alliance, et montrèrent à quel point un contact étroit est nécessaire entre toutes les Sociétés féminines, tout spécialement actuellement en ce qui concerne les pétitions au sujet de la loi fédérale sur les arts et métiers et du projet de Code pénal. L'idée que l'Alliance prit en main la création d'Associations de femmes à la tête d'entreprises commerciales rencontra une vive approbation. Nous avons tout lieu d'espérer que cette réunion familière a gagné les sympathies à l'Alliance des Sociétés féminines zurichoises qui n'en font pas encore partie; ainsi toute notre reconnaissance va-t-elle à notre présidente, qui nous a si aimablement consacré une soirée. S. G.

ST-GALL. — L'Union für Frauenbestrebungen a organisé, le 22 janvier, une soirée familière, pour alimenter sa caisse de propagande, qui a pleinement réussi: 7 à 800 spectateurs et 450 à 500 fr. de bénéfice. Un très joli programme musical exécuté par plusieurs de nos membres a entouré la représentation d'une comédie... de Hans Sachs! mais adaptée à notre époque et à nos revendications par M^{me} Dr Bleuler-Waser de Zurich: *A qui le fardeau?* — D'autre part, nous continuons la série de nos conférences d'éducation nationale, commencée l'hiver précédent: M^{me} Ad. Hoffmann, de Genève, nous parla, le 8 février, devant un très nombreux auditoire (600 femmes environ), de la tâche des femmes au service de la famille et de la patrie, et M. Bürke, professeur à St-Gall, de l'idée nationale suisse,

le 27 février. — Nous travaillons aussi à obtenir l'introduction de l'enseignement de la puériculture dans les classes supérieures de l'école des jeunes filles, et nous avons envoyé une contribution financière à la Conférence internationale de Berne. A. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — Union des Femmes. — L'étude approfondie à laquelle s'est livré notre Comité de la question de l'éducation civique de la femme a abouti à une fort intéressante séance, le 11 février. Une soixantaine de femmes, mères de famille, éducatrices, maîtresses d'école, directrices d'œuvres, avaient répondu à notre appel, et un échange de vues a eu lieu sur ces deux points: constatation de l'indifférence de la femme, et cela dans tous les milieux, à l'égard de la chose publique, et étude des meilleurs moyens pour lui faire comprendre ses responsabilités et ses devoirs à cet égard. Plusieurs idées ont été mises en avant, quelques-unes des auditrices, estimant que l'obtention du droit de vote, et par là d'un moyen d'action efficace, était le meilleur remède; les autres désirant préparer la femme à exercer ce droit; d'autres considérant que toute action devait s'exercer uniquement sur la jeunesse; d'autres encore s'attachant à éveiller le sentiment civique chez les adultes. Le Comité de l'Union étudie actuellement les propositions qui lui ont été faites, et espère arriver à une solution facilement réalisable. — Dans un tout autre ordre d'idées, M. le prof. Ch. Clerc a donné une série de trois charmantes conférences sur des écrivains suisses-allemands contemporains, et a révélé à son auditoire bon nombre d'auteurs totalement ignorés. Des lectures en dialecte de fragments au préalable remarquablement traduits ont permis de saisir sur le vif l'essentiel du génie propre de chacun. Et chacune a pu faire aussi la même constatation que M^{me} Walter, dans sa causerie sur *Nos langues nationales*, au thé de membres du 6 mars, que nous aurions tout à gagner, en Suisse romande, à pratiquer davantage la langue de nos Confédérés! Ce sera encore à un sujet du même domaine, littérature suisse-allemande, mais féminine, celle-là, que sera consacrée la causerie du thé de membres d'avril, puisque M^{lle} Haftenhoff nous entretiendra de *Johanna Spyri*. — Le Bureau de placement ouvert en janvier a déjà une carrière utile derrière lui, et a pu rendre service à bien des femmes dans une situation difficile. La nécessité de sa réorganisation a été ainsi nettement prouvée. E. G.

La Retraite. — Lundi 25 février se pressaient, dans le salon de l'Union des Femmes les amis de la Retraite, réunis pour son assemblée générale et venus encore plus nombreux que d'habitude: l'année 1918 revêtant un caractère de jubilé. — 10 ans déjà d'existence! Qui dira tout ce que ce chiffre évoque de foi, d'amour, de patience, de persévérance, de sollicitude de tous les instants, de travail matériel et de démarches ou de sacrifices faits pour assurer à pareille œuvre sa vie quotidienne. Pendant ces 10 ans d'activité, la Retraite a reçu 250 pensionnaires: 194 de nationalité suisse et 56 étrangères; il y est né 161 enfants vivants. — Depuis la guerre, un abaissement de la moralité se fait sentir; le résultat en est un accroissement de naissances illégitimes, et la Retraite en a subi le contrecoup: un tiers des enfants de 1916 était des enfants d'internés. — La Retraite a abrité pendant l'année 1917 36 jeunes filles, 11 dans la maison au début de l'exercice et 25 entrées. L'ensemble des journées d'adultes a été de 5791. Ce chiffre laissera rêveuses certaines ménagères qui trouvent déjà bien ardue la tâche de ravitailler un ménage de trois ou quatre personnes! A côté de cette difficile question du ravitaillement, doublé du souci causé par le renchérissement de la vie, d'autres inquiétudes ont assombri l'année écoulée. L'état de délabrement de l'immeuble de Montbrillant obligea la Retraite à déménager, et le 2 novembre elle s'installait rue des Chênes, 15, dans une maison relativement neuve, bien construite et pratique, mais un peu exigüe. 9 pensionnaires seulement et au plus une quinzaine d'enfants peuvent y être reçus. Il semblait qu'après les vicissitudes et les fatigues d'un tel déménagement, la Retraite allait pouvoir mener une existence paisible. Mais il n'en est rien, et grande est l'incertitude de l'avenir, car ce nouvel immeuble va être vendu... Le coût de l'achat dépasserait de beaucoup les ressources de la Retraite, aussi son comité est-il dans une réelle perplexité. Que tous ceux qui auraient un conseil, un avis à donner le fassent. Le comité a besoin de l'appui, de l'intérêt de ceux auxquels cette œuvre si utile tient à cœur. A. S.